



SYNDICAT FRANÇAISIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Direction du Développement Commercial
Entreprises (DDCE)

Tract n°1

ACTUALITÉS MARS/AVRIL 2015

Direction des Ventes Entreprises Paris (DVE Paris)

Le 04 mars dernier, la CFDT a rencontré, à sa demande, la direction de la nouvelle DVE Paris. Me Ribeiro ainsi que son adjoint M. Le Madec étaient présents. Cette demande de rencontre répondait aux besoins que nous avons d'obtenir une vision plus précise quant à la manière dont les CDSP stratégiques du 9/10 et 13/11/2014 ont été déclinés et notamment sur la forme utilisée dans la construction des équipes.

De plus, nous en avons profité également pour aborder certaines pratiques managériales.

CRÉATION DES ÉQUIPES DANS LA DVE PARIS :

Après un bref retour sur la genèse de la DCN, créée depuis le 1er janvier 2015, la directrice est revenue sur la méthode utilisée pour constituer ces nouvelles équipes, en insistant sur la volonté de bien « mixer » ces dernières afin d'y retrouver des ex de Paris sud et nord mais aussi des vendeurs plus expérimentés. Le but recherché étant de prendre les bonnes pratiques de chacun afin d'identifier la meilleure méthode de travail.

Pour la CFDT, le ressenti des commerciaux ne correspond pas toujours à ce sentiment distillé par la direction comme quoi tout se serait bien passé, dans une grande transparence. C'est d'ailleurs dans ce sens que la CFDT a encouragé la directrice à revenir, lors d'ateliers ou à travers des moments propices futurs, sur les différentes étapes de construction afin d'éliminer toute amertume constitutive à ce sentiment vécu par les agents comme un manque d'informations et ainsi permettre à chacun de repartir sur de meilleures bases.

SUJETS D'ORDRE MANAGÉRIAL ET OPÉRATIONNEL :

Comme souligné en introduction, la CFDT souhaitait également aborder des sujets liés au management. En effet, il apparaît que des pratiques, notamment dans la communication, aient pu heurter des agents. Cet état de fait conduit à l'incompréhension et à l'amertume face à la méthode utilisée. La preuve en est « l'émoi » suscité par la réception d'un mail dans lequel se retrouvent des injonctions assez dures et non graduées pouvant déstabiliser nombre de collaborateurs notamment à travers des termes de sanctions possibles mais aussi en mettant en exergue des notions de falsification de l'agenda en parlant de rendez-vous parasites ! La CFDT est également revenue sur l'obligation de poser des jours de congés lors des veilles de fêtes qui avait interpellé fortement certains agents mais aussi sur les difficultés rencontrées par les commerciaux pour bénéficier de jours d'ASA (jeunes enfants) en préconisant de poser un C.A.

Rendez-vous Commerciaux : La directrice explique qu'elle a choisi de ne pas donner d'objectifs de nombre de rendez-vous pour le 1er trimestre mais attend que chaque commercial joue le jeu ! A la vision des résultats, elle choisira de revoir la méthode ou pas.

Obligation de pose de congés : Pour la directrice, c'est simplement un problème de communication car il s'agit seulement de faciliter les possibilités de « faire le pont » pour tous. Cependant, une équipe restreinte de commerciaux assurera une permanence sur la base du volontariat.

Les ASA : La directrice souhaite insister sur le fait que les ASA sont données avec intelligence mais rappelle qu'elles ne sont pas de droit et que chacun a des droits mais aussi des devoirs !

La CFDT a souhaité à travers cette bilatérale interpellier la direction sur la façon dont les commerciaux ont pu ressentir les différentes évolutions. Il apparaît clairement qu'un effort « pédagogique de communication » est nécessaire à la cohésion et au bien-être des agents. La CFDT reste très vigilante et déterminée à ce que les engagements de la direction soient suivis d'effet. Enfin, avec la création de la DCN des changements sont encore à attendre il sera donc essentiel de bien partager les projets et les actions.

**S'ENGAGER
POUR
CHACUN,
AGIR POUR
TOUS !**

Contacts :
Benjamin OUMEDJKANE
(responsable CFDT DSCC
Paris) Tél : 0633007109
bouredjkane@cfdt3c.org

Lauric DUVIGNEAU
(correspondant Fédéral CFDT
pour la DDCE)
Tél : 0650954022
lduvigneau@cfdt3c.org



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org